

La gazette

de Virelade

Commune de
Virelade

N° 5 · AVRIL 2024

En bref

- Avancement du projet d'aménagement du Complexe Sportif
- Retour sur le repas des aînés
- Extinction de l'éclairage public
- Présentation du C.M.J
- Zoom sur La Locale
- Projet national Adressage
- Réunion Nouveaux Vireladais
- Planning des élections européennes 2024

Aménagement du Complexe Sportif, où en est-on ?

Les membres de la commission Ecole, Enfance, Jeunesse & Sport ont fait appel au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E), afin d'étudier l'aménagement paysager et l'implantation des équipements sportifs. Suite à leur rapport, une proposition a été retenue. Il a été privilégié les équipements sportifs **les plus respectueux de la nature** et une végétation **adaptée à l'environnement**. Afin de débiter la réalisation du projet, l'élaboration des devis est en cours pour que le projet puisse figurer, dans la mesure du possible, au budget de cette année. Projet à suivre...



REPAS DES AÎNÉS - 21 JANVIER

Un repas convivial pour nos aînés !

Comme chaque année, le CCAS a invité tous les habitantes et habitants de plus de 65 ans à se réunir pour un repas convivial.

En ce début d'année, il a eu lieu le dimanche 21 Janvier, avec un peu plus de 100 convives.

Mme le Maire, Laëtitia FAUBET, a débuté la journée par un discours dans lequel elle a rendu un émouvant hommage à ceux qui nous ont quittés en 2023.

Dans le même esprit, les convives ont pu revivre de beaux souvenirs grâce à une exposition de photos des nombreux repas passés.

Cette année, le repas a été préparé par le Relais Bazadais.

Grâce à l'animation du Trio Guinguette et à la bonne humeur ambiante, les convives ont pu donner de leurs voix et se déhancher sur la piste. Pour les personnes ne pouvant pas être présentes, un colis gourmand leur a été proposé et livré à domicile. Nos aînés en maison de retraite n'ont pas été oubliés. Mme Le Maire leur a personnellement apporté un présent.

“

*Le Mot du Maire
Laëtitia FAUBET*

Je suis heureuse de vous faire découvrir, dans ce numéro, nos nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes, dont le Maire Junior Nathan LAVALLART. Nous les félicitons et les remercions pour leur engagement. Mon Conseil Municipal et moi-même sommes impatients de travailler avec eux.

Je profite également de ce numéro pour remercier toutes les personnes ayant contribué à l'Opération Forêt Propre du 6 avril dernier, organisée avec la commune d'Arbanats. Encore trop de déchets ramassés !



Nos Actions à venir

- Continuité dans l'avancement des projets : voirie, Natura 2000, rafraîchissement de la Mairie, aménagement du Complexe Sportif
- Une réunion pour les nouveaux vireladais
- Travaux dans des logements communaux
- Remise à la location du logement Mounine
- Activation de l'extinction partielle de l'éclairage public

Mise en place d'une extinction partielle de l'éclairage public

Afin de poursuivre le travail engagé depuis de nombreuses années, le changement des luminaires des candélabres par de la Led se poursuit avec, pour but, la sobriété énergétique.

Ces travaux ont déjà été réalisés pour plus de 50 % du parc de la commune. Le but est d'atteindre les 100 % dans l'année. Avec le même objectif de sobriété, mais aussi la volonté de lutter contre la pollution lumineuse, l'extinction partielle de l'éclairage public a été votée le 4 Mars par le Conseil Municipal. Il sera ainsi éteint sur l'ensemble du village de minuit à cinq heures. Une extinction partielle car

l'éclairage public de la RD1113 sera conservée, avec une intensité diminuée, pour une question de trafic et de sécurité. Ces choix vont permettre de prétendre à des subventions réduisant l'investissement fait par la commune et d'assurer la maîtrise des coûts sur le long terme.

Vous serez bien sûr informés de l'avancée des travaux et de la date d'activation de cette extinction partielle.



LE C.M.J DE VIRELADE

Un Conseil Municipal des Jeunes à Virelade

Samedi 23 mars, de jeunes électeurs âgés de 8 à 17 ans se sont rendus aux urnes pour élire les membres du premier Conseil Municipal des Jeunes de Virelade !

36 jeunes se sont inscrits sur la liste électorale pour participer à l'élection. Parmi eux, 10 jeunes citoyens ont déposé une candidature. Leur mission était la suivante : réaliser une affiche avec leur photo, leur nom, leur âge et les projets qu'ils souhaitaient pour le village. Les idées ont été riches et ont montré leur volonté d'engagement pour le bien commun : amélioration du quotidien (sécurisation des piétons et des vélos, création d'une salle de jeux ou BDthèque, aménagements sportifs et ludiques), environnement (gestion des déchets dans le village : tri et compost collectif, hôtels à insectes, ramassage dans les bois) et solidarité (visites aux anciens du village, sensibilisation aux actions de la SPA...).

Le jour de l'élection, 34 votants se sont déplacés pour élire 7 conseillers et 3 suppléants. Trois jours plus tard, le premier Conseil Municipal des Jeunes s'est déroulé devant un public de parents et d'élus, afin de prendre connaissance du règlement du C.M.J et d'élire le Maire Junior pour les deux ans à venir.

Ainsi, **le C.M.J de Virelade se compose de Nathan LAVALLART (Maire Junior), Nolan DEYCARD, Ninon HERBAIN, Elisa JANECZKO, Manon PARTAUD TORRES, Marla ROGER-MANARA et Kylia DESMARIES BERGON pour les titulaires ainsi qu'Elie CLARAMUNT DUBOUILH, Timhéo MEGDAD et Willya VELITCHQUO pour les suppléants. Bravo à eux !**

Le Portrait

Nathan Lavallart, Maire Junior de Virelade

Natif de Virelade, Nathan LAVALLART, âgé de 8 ans et en classe de CE2 à l'école de Virelade, a été élu Maire Junior du 1er Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J) pour une durée de 2 ans, le mardi 26 Mars.

Nathan aime le foot et le piano. La pratique de ce sport, ainsi que l'apprentissage de cet instrument, lui ont permis de développer deux qualités essentielles pour ce poste : l'esprit d'équipe et la rigueur dans le travail.

Quand lui sont demandées les raisons qui l'ont amené à déposer sa candidature, il répond avec enthousiasme *"améliorer la vie de la commune, protéger la nature et prévoir du matériel sportif pour l'école"* comme un ballon de basket qui lui tient particulièrement à cœur.

Les mots de son tout premier discours furent pour ses co-élus, afin de les remercier d'avoir voté pour lui.

La première action de Mr le Maire Junior a été sa participation à l'Opération Forêt Propre du 6 avril dernier, en compagnie de certains membres de son Conseil Municipal des Jeunes. Il invite également les habitantes et habitants de Virelade, petits et grands, à venir les rencontrer, lui et son équipe.

A chaque numéro, nous vous proposons de vous faire découvrir une vireladaise ou un vireladais : un professionnel, un agent, une personnalité, un bénévole...



Connaissez-vous “La Locale”, le Pass Privilège à destination des habitants du territoire ?

La Locale est un pass gratuit qui permet aux habitants de la CDC Convergence Garonne de bénéficier d'avantages chez les acteurs touristiques, en découvrant le territoire.

Tous les habitants du territoire, de plus de 18 ans, peuvent bénéficier gratuitement du pass, disponible à l'Office de Tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Grâce à La Locale, les habitants peuvent profiter d'activités et de produits locaux à prix réduits, chez les commerçants, restaurateurs, activités de loisirs, patrimoine, produits du terroir,... Entrées gratuites, tarifs réduits, prestations offertes, la liste est variée.

La seule condition exigée pour en profiter : être accompagné d'au moins une personne. Une solution pratique pour découvrir ou faire découvrir notre territoire.

Plus d'informations sur [destination-garonne.com](https://www.destination-garonne.com)

LA LOCALE

PASS PRIVILÈGES



Profitez ! Vous êtes chez vous.



AGENDA

- 27 & 28/04** Concours d'Agility
Club Canin Dogs Run Jump & Fun
Complexe Sportif
- 27/04** Concert groupe JOY
Les Loges Virelart'daise
Salle des fêtes
- 03/05** Apéro Nouveaux Vireladais
Mairie de Virelade
Salle des Fêtes
- 12/05** Marché d'Artisans d'Art
Les Loges Virelart'daise
Propriété Privée
- 25/05** Loto
Temps Libre Vireladais
Salle des fêtes
- 02/06** Vide Grenier
Société de Chasse de Virelade
Complexe Sportif
- 09/06** Matinée Yoga
Fatal Compagnie
Maison des Associations
- 09/06** Elections Européennes
Salle des fêtes
- 28/06** L'école en fête
A.P.E de Virelade
Ecole de Virelade
- MAI & JUIN** Rencontres par équipe
05/05, 12/05, 26/05, 02/06 & 09/06
Tennis Club du Rieufret
Complexe Sportif



Collecte de Sang organisée par l'EFS à Virelade

Un grand merci aux 86 donateurs (77 prélevés, 9 primo-donneurs) qui se sont déplacés le 24 janvier dernier à la salle des fêtes.



Logement Rue Mounine

L'équipe de la commission Bâtiments est actuellement en train de travailler sur le logement Rue Mounine, appartenant à la commune, pour le remettre à la location rapidement (audit énergétique, rafraîchissement...).



Economisons le papier

Vous souhaitez consulter cette gazette de façon numérique ? Site internet, Réseaux sociaux, newsletter ? Faites le savoir à la Mairie : 05.56.27.17.70 ou à communication@virelade.fr

Adressage, une demande de l'état

L'article 169 de la loi 3DS, dont le décret d'application a été publié le 11 août dernier, demande à toutes les communes de nommer toutes les voies publiques et privées ouvertes à la circulation. De plus, ces noms de voies et les numéros doivent être transmis à la Base Adresse Nationale avant le 1er Juin 2024. L'équipe travaille actuellement sur son application.

Apéro Nouveaux Vireladais

Un apéritif est offert aux nouveaux habitants de Virelade le vendredi 3 Mai. Un moment convivial avec les élus, les entreprises et les associations. Vous avez emménagé en 2022 ou 2023 ? Faites vous connaître auprès de la Mairie : mairie@virelade.fr
05 56 27 17 70



Obligation de débroussaillage

La municipalité rappelle que le débroussaillage est obligatoire pour tout propriétaire en Gironde, territoire classé à haut risque pour les feux de forêt. Il s'agit de réduire la densité de végétation autour de sa maison. Cette mesure a pour but principal de limiter les départs de feux, leur propagation et réduire leur intensité.

Renseignements DFCI

Elections Européennes 2024

Le dimanche 9 Juin, les Françaises et les Français sont appelés à élire leurs représentants au Parlement Européen. Le scrutin se déroulera à la salle des fêtes de 8h à 18h.



Petit rappel pour être serein ce jour-là :

- **Date limite d'inscription sur les listes électorales en ligne : mercredi 1er Mai**
- Date limite d'inscription sur les listes électorales en mairie : jeudi 3 Mai
- Un Français qui a atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les

listes électorales s'il a fait la démarche du recensement citoyen à partir de 16 ans.

- Le Jour J : être muni de sa carte électorale (pas obligatoire), d'une pièce d'identité (obligatoire)
- Pensez à faire une procuration si vous ne pouvez pas être présent (gendarmerie / police)

A noter : de nouvelles cartes électorales seront envoyées avant les élections aux nouveaux inscrits.